

France & Monde → Actualités

RÉORGANISATION ■ Endettée, l'entreprise publique doit faire face à des investissements colossaux dans le nucléaire

La scission d'EDF se précise

Nourrie par une lourde dette et des investissements colossaux sur le nucléaire, l'hypothèse d'une scission d'EDF prend de l'épaisseur. Son PDG, Jean-Bernard Lévy, y travaille avec l'aval du gouvernement.

INTERVIEW

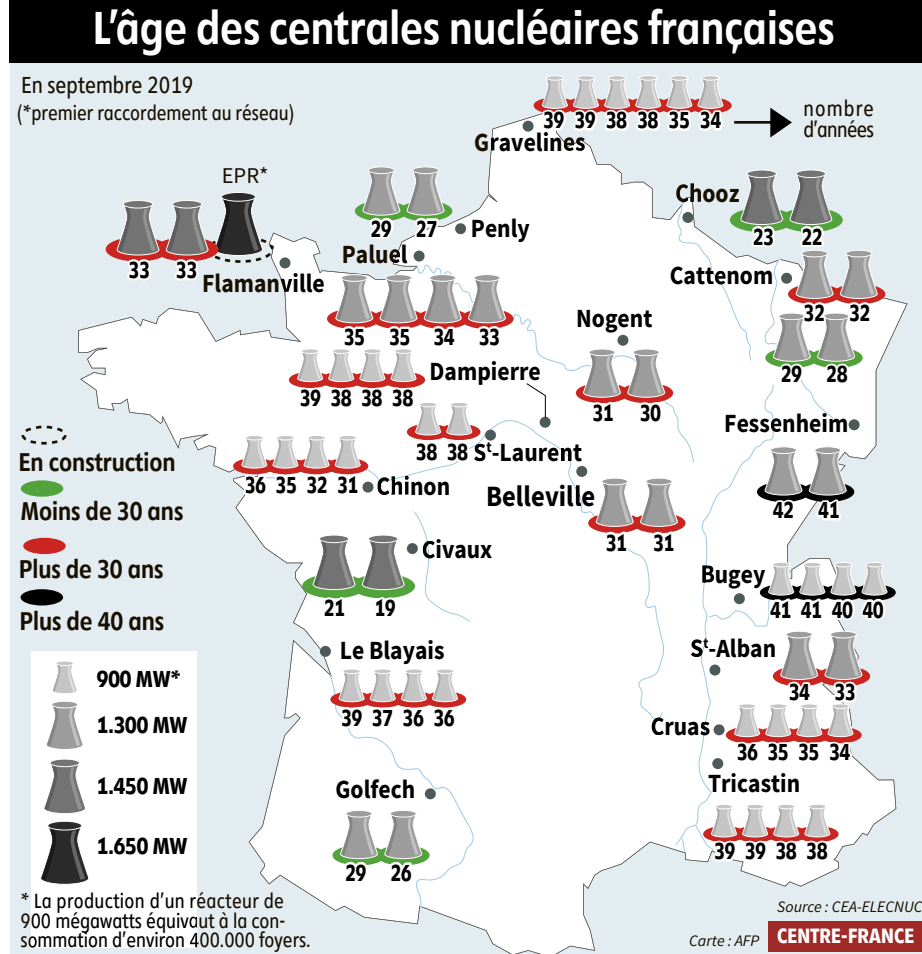
Jérôme Pillayre

jerome.pillayre@centrefrance.com

Le projet de scission d'EDF, dit Hercule et présenté par son PDG, Jean-Bernard Lévy, reconduit pour quatre ans à la tête de l'entreprise publique, fait débat, y compris en interne.

François Lévêque professeur d'économie à l'École des Mines de Paris, en analyse les ressorts.

■ **Quel parallèle, quant à leur ouverture à la concurrence, peut-on faire entre la SNCF et EDF ?** L'une et l'autre sont des industries de réseaux, lesquelles ont, historiquement, été des entreprises publiques voire tout ou partie d'un ministère comme avec les PTT. Elles bénéficieraient aussi d'une situation de monopole alors considéré comme vertueux pour faire face aux besoins de modernisation technologique et de reconstruction économique. Première différence entre la SNCF et EDF : alors que l'usager ne paie pas la totalité du billet de train, le contribuable en assumant une partie, l'électricité n'est réglée que par le seul consommateur. Le schéma d'ensemble de séparation d'activité est aussi très différent : la séparation entre activité en concurrence et activité en monopole. Elle a été réalisée pour le rail avec la création, avant la réorganisation actuelle, de Réseau Ferré de France. La réorganisation envisagée aujourd'hui pour EDF n'obéit pas à ce principe puisqu'on retrouve dans les deux nouvelles entités



à la fois des activités régionales et d'autres qui ne le sont pas.

■ **En quoi consiste justement ce projet de scission ?** Une entité « EDF bleu » rassemblerait l'ensemble des activités nucléaires, mais également les barrages hydrauliques et le transport de l'électricité, assuré par RTE. L'autre partie, « EDF vert », regrouperait les activités de commercialisation de l'électricité aux particuliers et aux entreprises, la distribution (Enedis) ainsi que les énergies renouvelables hors hydraulique.

■ **Cette ouverture à la concurrence est dictée par la Commission européenne ?** Non en aucun cas même si, bien sûr, la Commission devra approuver le montage ne serait-ce que

pour s'assurer que cette réorganisation ne distorde pas la concurrence. La raison principale est financière et liée au nucléaire. L'allongement de la durée de vie des centrales existantes et l'amélioration de la sûreté nécessitent des investissements nouveaux et la construction de nouvelles centrales, plus encore. Or, EDF ne peut compter sur les financements privés. Les banques sont frileuses à l'idée d'investir dans de nouvelles centrales, les retards dans la construction et les dépassements de budget étant fréquents. Les banques se méfient aussi de l'État qui, suite à un accident dans une centrale à l'autre bout de la planète ou un revirement de l'opinion publique, peut décider d'une

fermeture prématurée des installations. Face à ces risques, les banques refusent de prêter ou alors à des taux exorbitants. C'est pourquoi le nucléaire reste dans le giron de l'État.

■ **Pourquoi, dès lors, ne pas isoler le nucléaire ?** Il fallait sans doute équilibrer les deux blocs pour qu'ils soient durablement rentables et, pour l'un, attirer les investisseurs dans le cadre d'une privatisation. Peut-être aussi pour rassurer les personnels d'EDF.

■ **Cette scission ne menace-t-elle pas l'équilibre d'EDF ?** On peut penser le contraire. S'agissant du marché de l'énergie et de l'électricité en particulier, tout gérer, d'amont en aval, de la production à la fourniture, présente certes des avantages, mais ils peuvent

être annulés par les inconvénients liés à la trop grande taille. La séparation des activités en deux entreprises peut créer une dynamique et une réactivité au sein de ces nouvelles entités à même de compenser les pertes éventuelles liées à de moindres synergies.

■ **L'électricité en France est l'une des moins chères d'Europe, ce qui profite à la fois au porte-monnaie des ménages et à la compétitivité des entreprises. Qu'en sera-t-il avec une ouverture plus large à la concurrence ?** EDF est le plus grand producteur d'électricité en France et en Europe, mais il n'est pas le seul ! Il est soumis à une forte concurrence. Les réseaux électriques européens sont interconnectés, les lignes à haute tension courant d'un pays à l'autre. Ainsi, quand le vent souffle en Allemagne, l'électricité de ses éoliennes entre en concurrence avec le nucléaire français. Les concurrents d'EDF sur le marché de la fourniture d'électricité s'approvisionnent ainsi soit sur les marchés de gros, soit par le biais de l'ARENH (Accès régulé à l'énergie nucléaire historique) à l'électricité produite par les centrales nucléaires historiques d'EDF et ce, à un prix régulé. Cette concurrence joue déjà, elle a notamment entraîné une baisse des coûts et des marges et des gains de productivité. EDF a perdu un million de clients l'an dernier sur le marché de la fourniture. Enfin, si le prix de l'électricité augmente aujourd'hui, c'est à cause des investissements rendus nécessaires par un parc vieillissant avec des centrales qui, pour les premières remontent, aux années 1970. ■

➔ **Lire.** François Lévêque, *Les habits neufs de la concurrence*, chez Odile Jacob.

➔ MINISTRE

Bruno Le Maire tempore

« Aucune décision n'a été prise sur EDF », a affirmé mardi Bruno Le Maire à l'Assemblée nationale en réponse à une question Olivier Marleix (Les Républicains) quant à une éventuelle réorganisation d'EDF. « Nous garantirons l'intégrité d'EDF et nous ferons en sorte qu'EDF reste le fleuron industriel national qu'il est aujourd'hui », a poursuivi le ministre de l'Économie. Le gouvernement n'en a pas moins chargé le PDG d'EDF, Jean-Bernard Lévy, de lui remettre à la fin de l'année des propositions sur une éventuelle réorganisation, dont la perspective inquiète les syndicats et une partie de l'opposition.

Bruno Le Maire s'est voulu rassurant : « Ce que nous voulons, c'est de permettre à EDF de réussir cette transition énergétique, de continuer à s'appuyer sur l'énergie nucléaire qui est un avantage compétitif considérable pour la France et un avantage pour lutter contre le réchauffement climatique et en même temps nous permettre de développer ces énergies renouvelables. »

« Ça suppose, a-t-il insisté, de donner à EDF les capacités financières de se développer » malgré sa dette, de « faire ça en préservant une régulation qui protège les Français mais qui soit aussi conforme au droit européen », « et en troisième lieu faire en sorte que nous gardions un coût de l'énergie qui soit compétitif ».

➔ LIBRE PROPOS



PAR
CLAUDE
SÉRILLON

Hémistiche ? Et puis quoi encore !

Rare, un peu précieux, assurément paré de culture, c'est un mot surgi de la bouche présidentielle qui en jette des ronds de chapeau : « hémistiche » !

Et puis quoi encore ? Un verre à moitié plein, ou plein de vide ? Le débat peut s'engager et comme ce genre de controverse ne déplaît pas dans les bistrot de charme en face de chez soi, admettons que ce suranné « hémistiche » rapporté ici au quinquennat, mais disposé à être pratiqué dans bien d'autres circonstances (allusion aux discussions de vie privée lorsque les enfants sont grands et partis), peut alimenter la réflexion populaire.

Quand on est au milieu du gué, il est

recommandé de ne pas faire marche arrière. Quand on se tient en équilibre sur une planche entre deux vagues fortes, le dilemme est grand entre plonger et tenter le grand saut, quand on observe la cuisson d'un rôti et que le doute s'installe mieux vaut le retirer pour tester la chair rouge, tendre ou à point.

Bref l'hémistiche est un art subtil où la défaite est possible tout comme le retrait gradué en bon ordre afin d'éviter quelque déroutante finale. Corollaire de cet état : on ne peut être en même temps au Nord et au Sud, à gauche et à droite, en haut et en bas.

L'âge connaît des hémistiches variés : à quel moment pouvons-nous penser que nous avons déjà fait la moitié du chemin ? Cet instant où la bascule lentement se fait, en douceur mais inexorable. On n'y peut rien et le mi-quinquennat n'est

qu'un décompte électoral où chacun mesure soit l'étendue des réussites soit celui des dégâts causés à force de tout bousculer. C'est à la fin de la deuxième partie que l'on touche le gros lot ou la poignée de la porte de sortie. Et tous les commentaires et prévisions des descendants de Nostradamus en seront pour leurs frais. En somme à l'Élysée le chef était en veine de poésie tandis qu'il tançait ses ministres. L'hémistiche (à prononcer plusieurs fois afin d'en savourer la plasticité) est la moitié d'un vers à césure, position médiane où la coupe d'un alexandrin sépare un temps six syllabes. Il est notifié que cette pratique est aussi une invitation à la respiration, au repos. Sage précepte pour les éternels du bulbe qui confondent parfois la marche en avant avec la marche forcée, là où justement il n'y a ni hémistiche, ni pause-café. ■